

2025

Rapport moral





Table des matières

Statuts	3
Missions principales	4
Valeurs	5
Équipe	6
Bilan financier	7
Relations avec nos partenaires	12
Projets 2025	16
Projets CPOM 2025	27
Projets à venir	38
Remerciements	39

Statuts

Article 1: *L'association dite : Union Régionale des Professionnels de Santé des Masseurs- Kinésithérapeutes Libéraux de la région centre (URPS-MKL de la région centre), représentant l'ensemble des masseurs-kinésithérapeutes-rééducateurs libéraux de la région centre, fondée le 22 février 2011, a pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional, notamment à la préparation du projet régional de santé et à sa mise en oeuvre. Elle peut conclure des contrats avec l'agence régionale de santé et assurer des missions particulières impliquant les professionnels de santé libéraux dans les domaines de compétence de l'agence. Elle assume les missions qui leur sont confiées par les conventions nationales prévues au titre VI du livre Ier du code de la sécurité sociale.*

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège social au chef-lieu de la région sauf si l'assemblée en décide autrement par une décision prise à la majorité des deux tiers de ses membres. Il est situé à ORLEANS (45) Loiret, région centre.

L'Union Régionale des Professionnels de Santé Masseurs-Kinésithérapeutes du Centre-Val de Loire (URPS MKL CVL) est une association loi 1901 qui représente les masseurs-kinésithérapeutes libéraux auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Elle contribue activement à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé dans la région.

Missions principales

1

Participation au Projet Régional de Santé (PRS)

L'URPS collabore avec l'ARS pour élaborer et mettre en œuvre le PRS, définissant les objectifs de santé sur cinq ans et les mesures pour les atteindre.

Analyse des besoins de santé et de l'offre de soins

2

Elle évalue les besoins en santé et l'offre de soins en kinésithérapie, notamment pour l'élaboration du Schéma Régional de Santé, qui prévoit les évolutions et objectifs opérationnels pour les soins et services de santé.

3

Organisation de l'exercice professionnel

L'URPS veille à la permanence et à la continuité des soins, promeut de nouveaux modes d'exercice comme l'exercice coordonné au sein de structures pluriprofessionnelles, et participe au développement professionnel continu.

Actions de prévention et promotion de la santé

4

Elle met en place des actions auprès de la population dans les domaines des soins, de la prévention, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique, et intervient également dans la veille sanitaire et la gestion de crises.

5

Mise en œuvre de contrats pluriannuels

L'URPS participe à la mise en place de contrats avec les réseaux de santé, centres de santé, maisons de santé et pôles de santé, visant à améliorer la qualité et la coordination des soins.

Déploiement des systèmes d'information partagés

6

Elle contribue au déploiement et à l'utilisation de systèmes de communication et d'information partagés, tels que la messagerie sécurisée de santé ou le dossier médical partagé.

7

Mise en œuvre du DPC

L'URPS participe à la mise en œuvre du développement professionnel continu (DPC)

Valeurs

1

Représentation des professionnels libéraux

L'URPS s'engage à représenter les masseurs-kinésithérapeutes libéraux au sein de diverses instances, telles que la Fédération des URPS, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), et les Conseils Territoriaux de Santé (CTS).

Promotion de la qualité des soins

Elle œuvre pour améliorer et étoffer l'offre de soins en kinésithérapie, en se concentrant sur la qualité des actes et la démographie professionnelle

2

3

Soutien aux initiatives locales

L'URPS encourage et soutient les projets proposés par les kinésithérapeutes de terrain, favorisant ainsi l'innovation et l'adaptation aux besoins spécifiques de la population régionale.

Engagement envers la formation

Elle valorise les maîtres de stage libéraux et promeut la formation continue, assurant ainsi une évolution constante des compétences professionnelles.

4

5

Prévention et éducation à la santé

L'URPS initie des actions telles que « Protège ton Dos » et propose des ateliers de prévention de la fragilité chez les personnes âgées, démontrant son engagement envers la santé publique.

En somme,

L'URPS MKL Centre-Val de Loire joue un rôle essentiel dans la structuration et l'amélioration de l'offre de soins en kinésithérapie dans la région, en s'appuyant sur des valeurs de représentation, de qualité, de soutien, de formation et de prévention.

Équipe

ÉQUIPE SALARIÉE

En mai 2025, Marie-Christine Raignault a rejoint l'équipe salariée à mi-temps en tant qu'Assistante Administrative.

Son rôle est d'accompagner la structure dans le règlement des factures, l'organisation logistique d'événements, et la gestion des actions courantes de l'association.

Sa période d'essai a été validée et nous sommes ravis d'accueillir son dynamisme et son sens de l'organisation au sein de l'équipe.

L'équipe salariée via le GESA dont l'URPS est membre s'élève donc à 1,5 ETP, avec :

- 1 ETP Cheffe de projets ;
- 0,5 ETP Assistante Administrative.

ÉQUIPE ÉLUE

En 2025, aucun changement n'a eu lieu dans l'équipe des élus.

Siègent actuellement à l'URPS:

- Morgan Colas, Président
- Marie-Charlotte Raigneau, Vice-Présidente
- Hélène Wiart, Trésorière
- Jean-Marc Seigneuret, Secrétaire
- Marie-Paule Brunet, Secrétaire adjointe
- Guillaume Rall, commission de contrôle
- Frédérique Daveau, commission de contrôle
- Etienne Panchout, Élu
- Capucine Massay-Girouard, Élu
- Philippe Jaubertie, Élu

Deux sièges restent vacants, dû à l'absence de kinés représentants du syndicat Alizé

Bilan financier

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	43 800	21 738	22 062	36 662
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	5 349	1 789	3 560	2 406
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 690		11 690	9 039
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	60 854	23 526	37 328	48 122
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	7 980		7 980	
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 524		1 524	1 414
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 796		1 796	189
Charges constatées d'avance	5 958		5 958	1 769
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	172 986		172 986	283 005
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	190 244		190 244	286 377
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	251 098	23 526	227 572	334 499

Bilan comptable sur l'année 2025

Bilan financier

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
RÉSERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	213 657	201 040
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-28 878	12 617
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	184 779	213 657
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		103 000
TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)		103 000
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 986	17 688
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 806	155
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	42 793	17 842
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	227 572	334 499

Bilan comptable sur l'année 2025

Bilan financier

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	13 702	11 949
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	175 260	281 393
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés	103 000	
Autres produits		0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	291 962	293 342
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	309 392	178 117
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 035	7 491
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Reports des fonds dédiés		103 000
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	325 427	288 608
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-33 465	4 734
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 588	7 883
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	4 588	7 883
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		

Compte de résultat sur l'exercice 2025

Bilan financier

Postes	2025	2024
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	4 588	7 883
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-28 878	12 617
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	296 550	301 225
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	325 427	288 608
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-28 878	12 617

Compte de résultat sur l'exercice 2025

Bilan financier

L'exercice 2025 a été une année charnière pour l'association, marquée par une restructuration interne significative avec l'arrivée à mi-temps de Marie-Christine Raignault, assistante comptable et administrative, dont la contribution a sensiblement amélioré la rigueur de nos procédures de gestion.

Sur le plan des produits, les cotisations ACOSS ont progressé de 10 000 € pour atteindre 134 911,55 € (contre 124 991,34 € en 2024), témoignant d'une dynamique positive. En revanche, la contribution CPOM a subi une baisse significative : sur les 144 781,08 € attendus, seuls 38 552,83 € ont été versés, en raison d'une retenue sur reliquat de l'année précédente et de l'arrêt du financement du projet de recherche et du projet de sortie d'hospitalisation. L'intégralité de l'enveloppe perçue a été consommée. La dotation 2026 devrait être similaire à celle perçue en 2025, ce qui impose de maintenir une gestion rigoureuse des dépenses.

Sur le plan des charges, celles-ci ont augmenté à 325 427 € contre 288 608 € en 2024, sous l'effet conjugué de trois facteurs : l'embauche du poste d'assistante administrative, le versement d'une année complète de salaire au poste de cheffe de projet (contre cinq mois en 2024), et la prolongation sans financement de certaines actions engagées en 2024, notamment le comité scientifique. À cela s'ajoute le lancement d'un spot télévisé de sensibilisation à la sortie d'hospitalisation, dont le coût de production de 12 000 € a été imputé sur 2025 ; une enveloppe complémentaire de 30 000 € est prévue en 2026 pour assurer la diffusion, charge qui devra être pleinement anticipée dans le budget prévisionnel.

Ces éléments conjugués expliquent le déficit de 28 878 € constaté sur l'exercice.

Sur le plan patrimonial, la trésorerie s'établit à 172 986 € (contre 283 005 € en 2024) et les fonds propres à 184 779 € (contre 213 657 € en 2024). Si cette diminution appelle à la vigilance, l'association ne porte aucun emprunt et dispose d'un report à nouveau solide, ce qui préserve sa stabilité financière.

Les comptes de l'exercice ont été audités en février 2026 et certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes.

Pour 2026, le budget prévisionnel s'inscrit dans une logique de maîtrise des coûts afin de limiter le déficit. La diversification de nos sources de financement constitue par ailleurs un levier majeur : lauréate de l'appel à projets France 2030, l'association bénéficiera dans le cadre du projet PIFICK d'un remboursement à l'euro près des dépenses engagées, pour un montant total de 180 112,54€ sur trois ans — un soutien significatif à l'équilibre financier de l'association.

Il est proposé à l'assemblée de **couvrir le déficit de l'exercice 2025 de 28 878 € par prélèvement sur le report à nouveau, qui s'établira en conséquence à 184 779 €**. L'assemblée générale est invitée à approuver les comptes de l'exercice 2025 tels que présentés.

Rapport financier du trésorier

Relations avec nos partenaires

L'ARS Centre-Val de Loire, notre partenaire principal

Via le **CPOM signé en avril 2024**, l'URPS s'est engagée sur dix projets pour améliorer l'exercice des kinésithérapeutes de la région et l'accès à la kinésithérapie pour les patients sur le territoire.

2025 a marqué l'entrée dans la deuxième année de ce CPOM, avec l'arrêt du financement de la recherche, prévu sur les trois ans, ainsi que l'arrêt du projet prévu sur une meilleure coordination ville-hôpital avec la rééducation en kinésithérapie après les interventions chirurgicales. En effet, pour ce dernier projet, les élus de l'URPS MKL ont décidé en AG en mars 2025 par l'URPS de transformer ce projet de coordination en un projet de sensibilisation au grand public, ce qui s'éloigne du cahier des charges initialement prévu dans le CPOM. L'ARS Centre-Val de Loire a donc pu accompagner l'URPS en 2025 à hauteur de 38 552€.

2024	156 401€
2025	38 552€
2026	32 667€

Des partenariats institutionnels en évolution



Dans le cadre du déploiement sur tous les départements de la Chambre des erreurs – Maison de Maurice, une convention est en cours de rédaction avec l'Equipe Régionale de Vieillesse et du Maintien de l'Autonomie (ERVMA) du CHU de Tours, ainsi que la Fédération Régionales des Acteurs de la Promotion de la Santé. Ils participent activement à la communication et au financement de cette action et permettront une mise à l'échelle de ce projet au niveau régional. L'URPS participe à leurs groupes de travail sur la prévention des chutes et la promotion de l'activité physique dans le cadre du plan Antichute.



2025 a été l'année durant laquelle la convention débutée en 2025 a pris vie, et durant laquelle **la Chambre des Erreurs a été imprimée et dupliquée dans tous les départements**. Le e-learning pour se former à l'intervention a aussi débuté en octobre, avec plus de 100 personnes formées en 3 mois. Tout professionnel de santé ou chargé de promotion en santé peut se former en ligne en quelques heures pour ensuite faire profiter de la Chambre des Erreurs sa structure en en exploitant le plein potentiel.

Le Schéma Régional de Formation Sanitaires et Sociales, porté par le Conseil Régional, nous compte également dans ses partenaires-ressources, afin de fluidifier l'offre de soins sur la région. Nous relayons donc nos communications autour de l'attractivité des territoires via notre rubrique web #Installtoikiné, de la section sur la formation de notre Grande Enquête, ainsi que la gratification aux maîtres de stage qui nous permettent d'agréger les données géographiques liées aux terrains de stage et aux capacités d'accueil d'étudiants. Le 3 juin, nous étions présents au point d'étape de ce schéma régional de formation pour présenter Installtoikiné, notre plateforme d'information sur les aides aux démarches d'installation.



L'action Protège ton Dos nécessite le concours de l'Assurance Maladie et des conseils départementaux. Nous cherchons en 2025 à développer des liens plus étroits avec ces derniers via des conventions de partenariats spécifiques. Deux séries d'intervention ont été réalisées sur 2025 : au printemps dans le Loir-et-Cher, et à la rentrée dans le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire, et le Loiret. 2025 devait également voir le déploiement de Protège Ton Dos dans l'Indre, après un arrêt deux années consécutives dans ce département, mais ce déploiement n'a pas pu encore avoir lieu et est repoussé à 2026.



Nous tenons également à rendre lisible le travail de valorisation de nos départements réalisés par leurs agences d'attractivité respectives, notamment au vu des avantages proposés lors de l'installation aux étudiants ou aux kinésithérapeutes diplômés, à travers une information actualisée sur la rubrique #instaltoikine de notre site web.

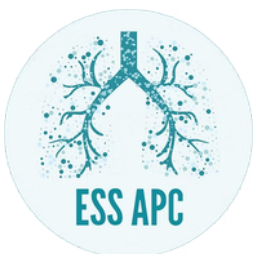
#instaltoikine



L'articulation avec la Fédération des URPS de Centre-Val de Loire a perduré en 2025. Cette collaboration grandissante depuis quelques années permet également d'avoir accès à des ressources complémentaires et une meilleure visibilité pour nos projets auprès des professionnels de santé de la région afin d'améliorer l'accès aux soins pour les patients et les conditions d'exercice des praticiens.

Aussi, les autres URPS de la région sont des partenaires avec lesquelles de nombreuses actions peuvent avoir lieu.

Par ailleurs, les échanges avec les autres URPS kinésithérapeutes sont essentiels dans l'évolution de la profession et la synergie des différents projets. Deux projets ont eu lieu en 2025, impliquant la grande majorité des URPS : l'évaluation de l'empreinte CO2 des cabinets ainsi que la remontée des informations sur l'accès direct via les expérimentations en CPTS. L'Union nationale des URPS kinésithérapeutes (UNUK) a également été créée en 2025 afin de faciliter la mise en place de projets commun.



Dans l'objectif de réfléchir à l'organisation d'un Réseau Respi régional, l'URPS conduit des discussions avec l'ESS Pneumologues APC afin de fluidifier les adresses vers des spécialistes et assurer une prise en charge rapide pour les patients avec nécessité de kinésithérapie respiratoire.

Un partenariat est en cours de création avec Neurocentre, notamment dans la formation à la Chambre des Erreurs, mais plus largement sur l'ETP et sur le besoin des professionnels pour prendre en charge le public du réseau Neurocentre. NeuroCentre est par ailleurs le pilote régional du Sport Santé et souhaite associer l'URPS à cette démarche. L'URPS était invitée à leur table ronde sur ce sujet lors de leur Journée Régionale du Sport Santé jeudi 12 juin 2025.



De multiples partenaires au quotidien

Lors des quatre webinaires réalisés durant l'année 2025, nous avons aussi pu collaborer avec :

- Dr Coffin
- L'AFRePP
- L'ERERC
- Cap Ergo
- Rééducateurs solidaires
- France Assos Santé
- Matthieu Brémond
- Céline Sanchez (Kiné Ouest Prévention)
- Coordination régionale de l'ETP / Prévaloir (FRAPS)
- Frédéric Marlière,
- Dr Anne Touyeras
- Christelle Habert, présidente de l'Association des Masseurs-Kinésithérapeutes Pédiatriques du Loiret;
- Audrey Jeanneau
- Dr Roujou

Du côté de nos projets, nous avons pu collaborer en 2025 avec de nombreux partenaires extérieurs :

■ TOHA a continué de développer un outil de reporting permettant de suivre la participation des kinés à l'accès direct. De nouvelles modifications ont été actées lors de l'AG de septembre 2025 pour permettre à tous les kinés, même sans être utilisateurs de la plateforme au quotidien, de remonter leurs informations pour l'accès direct.

■ Rhomboïd, conçu par Julien Louis, propose une interface intégrée au site web de l'URPS, offrant un accès centralisé à l'ensemble des formations disponibles pour les kinés de la région.

■ Une collaboration avec L'ORIFFPL pour mettre en place des formations de secourisme AFGSU2 à destination des kinés de la région sur différents territoires, cette action sera poursuivie en 2026.

Aussi, nous comptons un certain nombre de partenaires dont les prestations sont essentielles au bon fonctionnement de l'URPS :

- IDEO pour le community management de nos réseaux sociaux ;
- Sébastien Laplanche pour l'analyse des besoins de formation sur la région ;
- Bastien Rosan et Leslie Chenut pour les prestations de graphisme ;
- Nicolas Huteau pour le montage des webinaires et de la vidéo KAP à l'école ;
- Touraine Routage pour le routage de notre newsletter ;
- Info100T pour l'installation et la maintenance des outils de la cheffe de projets santé ;
- Nos différents imprimeurs.

Nos projets 2025

La Chambre des Erreurs La Maison de Maurice

Ce qui a été réalisé en 2025

- Convention ERVMA-FRAPS
- Duplications départementales
- Formation e-learning
- Gestion des demandes de duplication de la Chambre et rédaction d'une convention de mise à disposition
- 20 journées d'interventions

Les prochaines étapes en 2026

- Communiquer sur la Chambre des Erreurs
- Poursuivre son déploiement



Nos projets 2025

Gratifications des maîtres de stage

**Ce qui a
été réalisé
en 2025**

- Versement de 110 gratifications
- Publipostage des attestations de gratifications
- Précision de l'IFMK d'origine des stagiaires dans le formulaire de demandes
- Réunion de travail en visio avec une vingtaine de maîtres de stage pour identifier les freins et les leviers de l'accueil de stagiaires

- Rédaction d'une charte d'accueil des étudiants avec l'EUK-CVL
- Organisation d'un événement avec l'EUK-CVL et les maîtres de stage en visio en Février

**Les
prochaines
étapes en
2026**

**16 500€
versés pour les
gratifications en
2025**

Nos projets 2025

Protège Ton Dos

Ce qui a
été réalisé
en 2025

- Expérimentations CPAM organisées dans le Cher et l'Eure-et-Loir
- Actions organisées sur l'Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, et Loiret
- Discussions pour les actions dans l'Indre
- Nouveau bilan et réimpressions

- Lancement de l'action dans l'Indre

Les
prochaines
étapes en
2026

8/12 ANS

PROTÈGE TON DOS

Nos projets 2025

KAP à l'école

Ce qui a été réalisé en 2025

- Création du groupe de travail et discussion autour du développement souhaité
- Création de supports, prestations graphiques et impression
- Lancement du projet dans des écoles du Loiret
- Premières interventions, avec très bons retours de la part des équipes enseignantes
- Participation à l'AAI du Loiret et octroi d'une subvention de 1 496€ + 300€
- Création de la formation pour les futurs intervenants
- Décision lors de l'AG de décembre de ne plus indemniser les interventions sur fonds propres, suite à des restrictions budgétaires, et de chercher des prestataires extérieures



- Sollicitation de partenaires externes pour la pérennisation du projet

Les
prochaines
étapes en
2026

Nos projets 2025

Community management

Ce qui a été réalisé en 2025

- Changeement de prestataire pour D2L2
- Création de nouveaux process
- Mise en place d'une newsletter mensuelle en fin de mois
- Créations de reels sur l'accès direct
- Publications de capsules extraites des webinaires



- Augmenter la présence en ligne de l'URPS
- Améliorer l'engagement sur nos réseaux sociaux

Les prochaines étapes en 2026

Nos projets 2025

Ordonnanciers

Ce qui a
été réalisé
en 2025

- Impression des ordonnanciers pour deux ans
- Distribution des ordonnanciers au gala des diplômés de l'EUK en Juillet
- Mise en place du partenariat TOHA sur la quatrième de couverture
- Envoi aux CDO pour distributions aux nouveaux installés
- Envoi aux kinés qui en ont fait la demande web ou nouveaux installés depuis 2022



- Suivi des demandes web et envoi
- Distribution des ordonnanciers au gala des diplômés de l'EUK en Juillet



Les
prochaines
étapes en
2026

Nos projets 2025

Envoi de newsletter

Ce qui a été réalisé en 2025

- Envoi d'une newsletter de huit pages au lieu de quatre en début d'année 2025
- Envoi d'une deuxième newsletter papier en septembre 2025
- Modification de notre liste d'envoi selon données ACOSS et retours NPAI de nos envois
- Envoi d'une lettre d'information numérique à plus de 600 contacts tous les mois

- Prévoir deux envois de Lettre de quatre pages en 2026 (février et septembre)

Les prochaines étapes en 2026

Nos projets 2025

Protection des données

Ce qui a été réalisé en 2025

- Formation d'une journée de Laurie Gillet
- Nettoyage des bases de données de contacts de l'URPS
- Ajout d'un pied de page sur toutes nos communications numériques précisant la base légale de l'utilisation des données et les moyens pour se soustraire des bases de l'URPS

- Préparation d'un plan d'action pour rendre plus robuste la protection des données personnelles dans le cadre de l'activité de l'URPS

- Projet de mutualiser la prestation d'un Délégué à la Protection des Données (DPO) entre URPS de la région via la FédéURPS



Les prochaines étapes en 2026

Nos projets 2025

Formations AFGSU 2 via l'ORIFF PL

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence niveau 2

**Ce qui a
été réalisé
en 2025**

- Mise en relation avec l'ORIFF PL pour organiser des formations sur toute la région
- Recensement des besoins via un formulaire partagé par les Ordres
- Communication des premières dates de formation en 2025
- Réalisation d'une formation initiale (trois jours) à Châteauroux

**Les
prochaines
étapes en
2026**

- Poursuite des formations en 2026
- Communication auprès des kinés dans la Lettre courrier n°17 en février

Nos projets 2025



PIFICK : Une réponse à France2030

Plateforme Intelligente de Formation Initiale et Continue pour les praticiens Kinésithérapeutes du Centre-Val de Loire



L'URPS a créé en 2025 un consortium avec l'École Universitaire de Kinésithérapie d'Orléans (EUK) et TOHA afin de proposer une solution dans le cadre de l'appel à projet du programme France 2030 régionalisé Centre-Val de Loire, action « Aides à l'innovation « Bottom-up », axe « Formation professionnelle » via la Caisse des Dépôts et Consignations et la Région Centre-Val de Loire.



Le projet Plateforme Intelligente de Formation Initiale et Continue pour les praticiens Kinésithérapeutes vise à introduire la modélisation du raisonnement clinique par les Activités / Tests de Concordance de Scripts (ACS / TCS), méthode jusque-là absente des outils français et qui a déjà prouvé sa validité internationale.

Le projet s'accompagne de trois axes de recherche clairement structurés :

- 1 La cartographie qualitative du raisonnement à partir d'entretiens d'explicitation et l'élaboration d'une ontologie métiers ;
- 2 Le développement d'une intelligence artificielle fine-tunée sur 120 000 séquences cliniques, capable de sélectionner adaptativement les cas les plus pertinents et de générer automatiquement de nouveaux TCS, en s'appuyant sur la reconnaissance vocale, l'OCR (reconnaissance optique des caractères) et une batterie d'agents experts ;
- 3 L'ouverture contrôlée des jeux de données et d'une API normalisée (application programming interface ou « interface de programmation d'application) permettant l'agrégation avec des ENT (Espace Numérique de Travail) universitaires, des dossiers patients et des modules de réalité virtuelle ou de *serious games* .

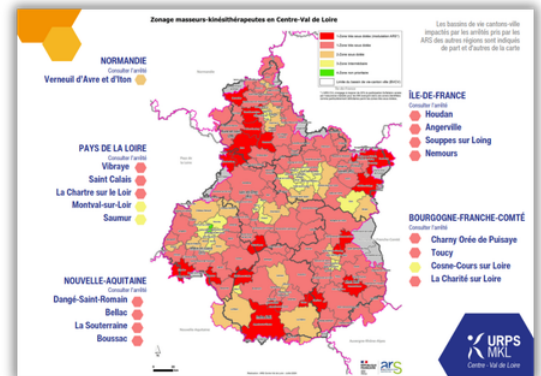


À ce triptyque s'ajoute une **rupture d'usage** : là où la plupart des plateformes du marché restent centrées sur le « gestuel » (apprendre à faire), PIFICK cible explicitement la compétence de « décider » grâce à un retour instantané comparant l'apprenant à un panel d'experts. En combinant une pédagogie validée, une IA adaptative de nouvelle génération et une architecture ouverte vers la recherche et la simulation immersive, le projet dépasse ainsi l'état de l'art et construit un standard exportable.

L'URPS accompagne les évolutions de la kinésithérapie

Les discussions autour du zonage

- Participation aux réunions de zonage auprès de l'ARS Centre-Val de Loire
- Sensibilisation aux changements apportés
Réponse aux questions des kinésithérapeutes qui sont impactés par ces changements
- Parution de la carte dans notre Lettre courrier
- Création d'une carte pour les zones limitrophes dépendantes des zonages des autres régions



L'accès direct

- Communication autour de l'accès direct et envoi des ressources aux kinés avec possibilité de réaliser de l'accès direct
- Rencontre organisée le 8 septembre 2025 avec le CDOMK45, l'ARS, et des professeurs de l'EUK sur l'expérimentation de l'accès direct en CPTS
- Parution d'un dossier sur l'accès direct dans notre Lettre courrier n°16 en septembre



Ce qui a été réalisé en 2025

Projets dans le cadre du CPOM avec l'ARS Centre-Val de Loire

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens



Nos projets CPOM 2025

1. Etude de faisabilité pour la création d'une structure coopérative de formation continue

Ce qui a été réalisé en 2025

- Intégration de la plateforme de formation Rhomboïd en frontend sur notre site web et diffusion sur nos réseaux sociaux
- Lancement du recensement des besoins de formation des kinésithérapeutes libéraux de la région et commencement d'analyse des données récoltées

- Suite de l'analyse des données des besoins de formation et croisement avec l'offre de formation déjà présente
- Définition d'un plan d'action avec les organismes de formation principaux pour améliorer l'accès à la formation dans la région

Les prochaines étapes en 2026



Nos projets CPOM 2025

2. Appui aux maîtres de stage MKL et amélioration de la qualité d'accueil des stagiaires

**Ce qui a
été réalisé
en 2025**

 Visio de travail réalisée avec une vingtaine de maîtres de stage sur les freins et leviers à l'accueil de stagiaires au sein du cabinet

 Discussion avec l'EUK sur une charte d'accueil des étudiants
 Organisation d'une deuxième visio de travail sur le lien avec l'école et les questions des maîtres de stage

**Les
prochaines
étapes en
2026**

Nos projets CPOM 2025

3. Organisation de webinaires réguliers

Ce qui a été réalisé en 2025



Réalisation de cinq webinaires:

- Éthique et consentement (janvier 2025)
- Hyperactivité vésicale (mars 2025)
- ETP (juin 2025)
- Kinésithérapie vestibulaire (novembre 2025)
- Repérage de troubles neurologiques chez les patients enfants (décembre 2025)



Diffusion des replays et des capsules sur nos réseaux sociaux



Création de partenariats



Mise en place d'une bibliothèque Youtube des webinaires et mise à disposition des ressources sur le site web de l'URPS



Réalisation des quatre webinaires prévus



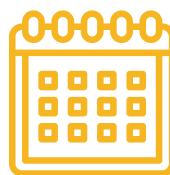
Communication active et rediffusion

Maisons Sport Santé **MARS**

Empreinte Carbone des kinés libéraux **JUIN**

Bilan de l'accès direct **SEPTEMBRE**

L'IA en kinésithérapie **NOVEMBRE**



Les
prochaines
étapes en
2026

Nos projets CPOM 2025

4. Amélioration de l'accès aux soins de kinésithérapie dans la région

Ce qui a
été réalisé
en 2025

- Soumission de l'article scientifique sur la grande enquête
- Analyse des données au niveau cantonal et rédaction d'un article scientifique

- Soumission du deuxième article scientifique et communication sur le sujet

Les
prochaines
étapes en
2026

Nos projets CPOM 2025

5. Développement de la recherche scientifique en kinésithérapie en ville

Ce qui a été réalisé en 2025

- Arrêt des réceptions de candidature suite à l'arrêt des financements de l'ARS
- Mise à jour des éléments du bilan Protège ton dos à la lumière des évolutions de la littérature
- Réponse affirmative pour la première candidature et lancement du projet de recherche

- Suite des projets de recherche en interne
- Travail autour des freins et leviers des kinés à accueillir des stagiaires

Les prochaines étapes en 2026

Zoom sur... le comité scientifique de l'URPS

Géré par plusieurs kinés exerçant dans la région, le comité scientifique de l'URPS apporte son expertise scientifique dans de nombreux projets de la région. Ainsi, le bilan Protège ton Dos en 2025 a été refondé pour être à jour de la littérature sur le sujet.

Nos projets CPOM 2025

6. Mutualisation des plateaux techniques entre SMR et MKL, et entre MKL

**Ce qui a
été réalisé
en 2025**

-  Rédaction d'une trame de convention à destination des SMR pour organiser une mutualisation des plateaux techniques
-  Planification d'une rencontre en 2026 pour revenir sur cette trame puis envoi à tous les SMR
-  Réunion avec Katia David, Conseiller médical, Référente médicale SMR, HAD, Parcours AVC à la Direction de l'Offre sanitaire de l'ARS Centre-Val de Loire

-  Rencontre en visio prévue en 2026 pour revenir sur cette trame
-  Envoi de la trame à tous les SMR

**Les
prochaines
étapes en
2026**



Suite à l'évolution budgétaire et au pivot du sujet, ce projet initialement prévu au CPOM n'a finalement pas été financé par l'ARS.

Nos projets CPOM 2025

7. Création d'une coordination régionale d'un dispositif d'accès aux soins de kinésithérapie en sortie d'hospitalisation

Redéfini par les élus lors de l'AG de mars, ce projet devient de la sensibilisation au grand public quant à la prise de rendez-vous anticipée pour les séances post-opératoires programmées

Ce qui a été réalisé en 2025

- Transformation de ce projet en la réalisation d'un spot publicitaire à destination du grand public, ce qui a mené à la suspension du budget CPOM sur ce projet
- Elaboration de devis avec des entreprises de création et achat d'emplacement publicitaire
- Production du spot TV

- Définition des partenaires
- Achat des emplacements publicitaires

Les prochaines étapes en 2026

Nos projets CPOM 2025

8. Coordination du projet de création d'un réseau RESPI régional

Ce qui a
été réalisé
en 2025

- Suite à l'évolution de la réalité de terrain, il a été acté l'AG de Mars 2025 d'animer un point d'information plutôt que de créer un réseau
- Rassemblement de toutes les infos de gardes respiratoires (au niveau départemental ou CPTS) sur la région, création d'une carte interactive et publication sur notre site Internet
- Communication auprès des kinésithérapeutes et institutionnels

- Mise à jour des informations du site web
- Partenariat avec l'équipe de soins spécialisés des pneumologues de la région (APC)

Les
prochaines
étapes en
2026



Nos projets CPOM 2025

9. Création d'un module de Reporting de la mise en oeuvre de protocoles de coopération MK

**Ce qui a
été réalisé
en 2025**

-  Communication autour de l'accès direct et envoi des ressources aux kinés avec possibilité de réaliser de l'accès direct
-  Parution d'un dossier sur l'accès direct dans notre Lettre courrier n°16 en septembre
-  Création d'un kit accès direct



-  Suivi des indicateurs de l'accès direct
-  Suivi du bilan de l'expérimentation en CPTS à une année
-  Webinaire en septembre sur le bilan de l'accès direct après une année

**Les
prochaines
étapes en
36
2026**

Nos projets CPOM 2025

10 - Développement des partenariats avec les structures HAD et analyse d'impact

Ce qui a été réalisé en 2025

- Mise à jour des conventions présentes sur notre site web
- Réunions annuelles réalisées avec Fondation Santé Service, LNA Santé, Humensia
- Rédaction de la foire à questions à destination des kinésithérapeutes intéressés par l'HAD

- Création d'une carte des différentes HAD présentes sur le territoire
- Mise à jour du site web pour y télécharger les nouvelles conventions, avoir les coordonnées de contact des interlocuteurs de chacun des structures, et une FAQ exhaustive adaptée à chaque structure et relue par celle-ci
- Parution dans la Lettre courrier n°17 d'un dossier HAD pour une communication auprès de tous les kinés de la région

Les prochaines étapes en 2026





Projets à venir

En plus des différentes prochaines étapes sur les projets explicités plus tôt dans ce rapport moral, sont prévus deux nouveautés pour l'année 2026.

1

En 2026 aura lieu à Orléans le séminaire inter-URPS Kinés lors duquel toutes les URPS Kinés de France se réunissent pour évoquer les projets de la profession.

2

Il s'agira également en 2026 de préparer le CPOM suivant avec l'ARS, le CPOM actuel cessant en fin d'année (2024-2026). Nous travaillerons donc à l'émergence de nouveaux sujets et de nouveaux partenariats afin d'accompagner les kinés libéraux de la région dans leur exercice et faire rayonner le territoire et la profession auprès de tous afin de garantir un meilleur accès aux soins en kinésithérapie aux patients.



Remerciements

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à toutes les personnes et organisations qui ont contribué au succès de nos projets en Centre-Val de Loire :

- À l'Agence Régionale de Santé pour son travail autour du zonage et la signature du CPOM en 2024 ;
- Au Conseil régional pour son soutien lors du séminaire et notre collaboration sur la formation.
- Aux agences d'attractivité qui nous permettent de relayer des informations et d'attirer des kinés sur le territoire ;
- Aux conseils départementaux pour leur soutien à travers des partenariats tels que Protège ton Dos et bien d'autres initiatives en cours ;
- À l'équipe régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) pour son concours sur la Chambre des erreurs et sa participation active au partenariat ;
- À la Fédération Régionale des Acteurs de la Promotion de la Santé (FRAPS) Centre-Val de Loire pour son engagement sur ce même sujet ;
- À l'équipe de soins spécialisés de l'Association Pneumologie du Centre-Val de Loire pour les discussions en cours sur les réseaux RSI ;
- A l'ORIFF PL pour leur réactivité dans la création de formations AFGSU 2 afin de répondre aux besoins des kinés libéraux de la Région ;
- À tous nos partenaires de webinaires cités plus haut dans ce rapport.

Enfin, nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la région et à sa délégation régionale, qui s'investissent avec engagement à nos côtés. Nous remercions chaleureusement la Fédération des URPS, qui contribue activement à nos projets, ainsi que les URPS kinés des autres régions et celles de notre territoire, qui participent avec enthousiasme à cette dynamique collective.

Nous tenons également à saluer le travail des kinésithérapeutes responsables de projets, qui portent avec passion et détermination des initiatives essentielles au développement de notre profession. Sans leur implication, rien ne pourrait aboutir. Nous exprimons enfin notre reconnaissance aux élus, qui conseillent avec bienveillance et soutiennent l'URPS avec constance, permettant ainsi de pérenniser nos actions et de renforcer la vitalité de notre union régionale.



Contactez-nous!

UNION RÉGIONALE DES
PROFESSIONNELS DE SANTÉ
MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX
CENTRE - VAL DE LOIRE

contact@urpsmkl-centrevaldeloire.fr 

06 86 25 54 14 

www.urpsmkl-cvl.fr 

